

Comparatif des prestations

Ce document a pour but de présenter les différences de couvertures entre votre produit actuel et celui proposé.

Prestations assurées en Suisse		Global Pro (GS)	Global smart niveau 2 (GO)
Hospitalisation		Division commune	Division commune
Médicaments limités et hors liste		90%, max. CHF 1500/année civile	90%
Frais de transport		Max. CHF 7500/année civile	90%
Médecines alternatives		90%, max. CHF 2000/année civile	60%
Lunettes médicales et verres de contact		90%, max. CHF 200/année civile	CHF 200 chaque 3 ans
Traitements dentaires		50%, max. CHF 200/année civile	Jusqu'à 18 ans 50%, max. CHF 2000/année civile Dès 19 ans 50%, max. CHF 500/année civile
Cures thermales		CHF 50 par jour, max. 30 jours/année civile (en Suisse et à l'étranger)	50%, max. 30 jours/année civile
Cures de convalescence		CHF 30 par jour, max. 30 jours/année civile	50%, max. 30 jours/année civile
Indemnité unique d'allaitement		CHF 100 par enfant	 Non couvert
Aide à domicile		Max. CHF 1500/année civile	50%, max. CHF 1500/année civile
Cure de désintoxication de l'alcool		50%, max. CHF 200/année civile	CHF 100/jour, max. 30 jours/année civile

Prestations assurées en Suisse		Global Pro (GS)	Global smart niveau 2 (GO)
Vaccins		90%, max. CHF 150/année civile	90%
Check-up		90%, max. CHF 1000/année civile comprend: - Bilan de santé - Examen gynécologique - Échographiques - Mammographies	90%, max. 1 tous les 3 ans comprend: - Une consultation (examen prolongé), analyse de glucose et de cholestérol pour les personnes jusqu'à 40 ans. - Une consultation (examen prolongé), un électrocardiogramme au repos, les analyses hématologiques et chimiques, de glucose et de cholestérol pour les personnes de plus de 40 ans.
Seconde opinion		∞ Non couvert	90%
Radiographie collective des poumons		100%	∞ Non couvert
Promotion de la santé		50%, max. CHF 200/année civile	50%, max. CHF 200/année civile
GM Assistance		✓ Couvert	✓ Couvert
Prestations assurées à l'étranger		Global Pro (GS)	Global smart niveau 2 (GO)
Traitements ambulatoires		∞ Non couvert	La somme assurée s'élève au maximum à CHF 100000/année civile
Hospitalisation			
Frais de transport			
Rapatriement, recherche et sauvetage			
Visite d'un membre de la famille			

Comparatif des primes

Ce document a pour but de présenter les différences de primes entre votre produit actuel et celui proposé.

GS - Assurance Global Pro Primes mensuelles 2024

		Votre âge en 2024											
		00-18	19-25	26-30	31-35	36-40	41-45	46-50	51-55	56-60	61-65	66-70	71+
Franchise CHF 0		16.80	22.00	24.10	25.90	27.50	27.60	27.70	28.00	28.30	28.80	29.20	30.00
Franchise CHF 50		15.20	19.80	21.70	23.40	24.80	24.90	25.00	25.20	25.50	26.00	26.30	27.00

GO - Assurance Global smart - Module de base sans franchise Primes mensuelles 2024

		Votre âge en 2024											
		00-18	19-25	26-30	31-35	36-40	41-45	46-50	51-55	56-60	61-65	66-70	71+
Homme	GO Niv. 2	16.80	18.60	19.90	21.50	21.90	22.30	22.50	23.40	24.50	26.90	28.90	31.00
Femme	GO Niv. 2	21.90	26.80	31.10	32.50	33.90	35.20	36.60	38.10	39.30	40.20	42.10	43.80